



MICHEL SAPIN  
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT  
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET,  
AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES  
PUBLICS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 23 juillet 2015  
N°392

## **Michel SAPIN et Christian ECKERT saluent l'adoption définitive du projet de loi de règlement 2014**

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget, saluent l'adoption définitive du projet de loi de règlement pour 2014 mercredi 22 juillet 2015.

L'adoption du projet de loi de règlement, présenté fin mai par le Gouvernement, signifie l'approbation par les parlementaires des résultats d'exécution définitifs du budget de l'Etat.

La réduction du déficit de l'ensemble des administrations publiques s'est poursuivie en 2014 pour atteindre 4% du PIB, contre 4,1% en 2013. C'est son plus bas niveau depuis 2008, notamment grâce à une progression en valeur des dépenses publiques limitée à 0,9%. Le déficit corrigé du cycle ("structurel") s'est quant à lui réduit de 0,6%, s'établissant à 2,1% du PIB, son plus bas niveau depuis l'an 2000.

La dépense de l'Etat (hors charge de la dette et pensions) passe de 280 milliards d'euros en 2013 à 276,7 milliards d'euros en 2014, soit une baisse de 3,3 milliards d'euros d'exécution à exécution.

Pour la neuvième année consécutive, les comptes de l'Etat ont été certifiés par la Cour des Comptes – la France est d'ailleurs le seul Etat de la zone euro à présenter des comptes certifiés, gage de crédibilité et de fiabilité de l'information sur les finances de l'Etat.

Les ministres soulignent que le budget 2014 est la preuve d'un assainissement réel des comptes publics : les efforts demandés aux Français portent leurs fruits. Nous poursuivrons en 2015 et 2016 la réduction des déficits, par la maîtrise des dépenses qui permet le financement des priorités et la baisse des prélèvements.

### **Contacts presse :**

Cabinet de Michel SAPIN  
Cabinet de Christian ECKERT

01 53 18 41 13  
01 53 18 45 04